

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-430/SG/FIN autorisant M. Abdi Hassan Hersi à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, Quartier 5.

n° 70-430/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
18 avril 1967

Numéro JO
n° 9 du 11/05/1970

Date du numéro
11 mai 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdi Hassan Hersi est autorisé à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, quartier 5, maison n° 127, et faisant partie d'un terrain plus vaste immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n°694 au nom de la Société immobilière de Djibouti et du T.F.A.I.